

## DELIBERATION DD2023\_101

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	56
Votants	73
Pouvoirs	17

Date de convocation du Conseil communautaire du  
Grand Périgueux le 16 juin 2023

**LE 22 juin 2023**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU  
GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en  
session ordinaire sous la présidence de  
M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

### RÉORGANISATION DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES CAP@CITÉS

#### PRESENTS :

M. AUZOU, Mme DRUILLOLE, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme LABAILS, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, M. BASHFORD, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. MALLET, M. PERPEROT, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, Mme ESCLAFFER, Mme SARLANDE, M. NARDOU, M. ROLLAND, M. MARC, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO, M. CHANTEGREIL, M. PERIER

#### ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. AUDI, M. CURNIL, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. LE MAO, M. TALLET, M. LAGUIONIE, Mme LANDON, Mme REYS, Mme MONTEIL-MAYAUD

#### POUVOIR(S) :

M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADES  
Mme GONTHIER donne pouvoir à Mme SALOMON  
M. FOUCHIER donne pouvoir à M. LEGAY  
M. RATIER donne pouvoir à M. DUCENE  
Mme LUMELLO donne pouvoir à M. SUDREAU  
Mme TOURNIER donne pouvoir à Mme TOURNIER  
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme SALINIER  
M. BELLOTEAU donne pouvoir à M. PERPEROT  
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. CIPIERRE  
M. BARROUX donne pouvoir à Mme LABAILS  
M. DELCROS donne pouvoir à Mme MARCHAND  
Mme DOAT donne pouvoir à M. LAVITOLA  
Mme FAVARD donne pouvoir à M. BOURGEOIS  
Mme FRANCESINI donne pouvoir à M. PERIER  
M. GASCHARD donne pouvoir à M. PALEM  
Mme MOULHARAT donne pouvoir à M. SERRE  
Mme CHERBERO donne pouvoir à M. MARSAC

# RÉORGANISATION DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES CAP@CITÉS

Envoyé en préfecture le 07/07/2023  
Reçu en préfecture le 07/07/2023  
Publié le  
ID : 024-200040392-20230622-DD2023\_101-DE

**Vu** le code général des collectivités territoriales.

**Considérant que** par délibération du 29 septembre 2022, le Conseil Communautaire a décidé de vendre le bâtiment de la Pépinière d'Entreprises Cap@cités situé au 251 boulevard des Saveurs, Cré@vallée Nord, 24660 Coulounieix Chamiers.

**Qu'**afin d'assurer la continuité du service, il est proposé de localiser Cap@cités au rez-de-chaussée de l'espace Aliénor au 255 rue Martha Desrumaux 24000 Périgueux. La Pépinière d'Entreprises Cap@cités pourra disposer de bureaux à louer pour des porteurs de projets et d'une salle à usage divers : espace partagé, espace détente, reprographie, etc.

**Considérant que** la réouverture est proposée au 1<sup>er</sup> juin 2023.

**Que** compte-tenu de la surface que va occuper Cap@cités et de la proximité avec l'association Digital Valley qui va être créée, il est proposé de spécialiser Cap@cités pour les :

- Entreprises innovantes quelque soit le domaine d'activité et sous toutes ses formes : technologiques, procédés, sociales, managériales, ... ;
- Entreprises du numérique ou utilisant le numérique pour se développer ;
- Entreprises répondant aux critères néo-terra : en lien avec la transition économique et énergétique (RSE, éco-conception, économie circulaire) ;

**Que** les projets ne répondant pas à ces critères pourront tout de même être analysés au cas par cas par les membres du comité d'agrément, après réception du dossier de candidature

**Qu'**il est proposé de revoir les tarifs en HT comme suit :

Loyer HT / mois		
<b>Espace partagé</b>		80 € / poste
<b>Bureau</b>	Année 1	180 €
<b>privatif</b>	Année 2	200 €
	Année 3	220 €
Loyer comprenant :		
<ul style="list-style-type: none"><li>• accès internet en wifi public</li><li>• électricité</li><li>• charges communes</li><li>• ménage</li><li>• accueil des visiteurs</li><li>• signalétique intérieure</li><li>• réception de courriers et colis, envoi des courriers affranchis</li><li>• forfait d'accès aux salles de réunions : 2 jours ou 4 ½ journées / mois (selon la disponibilité)</li><li>• accès aux journaux et revues</li><li>• accès au réseau des partenaires</li><li>• animations mensuelles</li></ul>		
Accompagnement pendant les 3 premières années comprenant 4 RDV la 1 <sup>ère</sup> année et 2 RDV la 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> année		
Services optionnels HT		
<b>Photocopies</b>	Noir et Blanc	0,05 € / copie
	Couleur	0,10 € / copie

<b>Accès internet et fourniture d'un RLE (Réseau Local Entreprise)</b>	10 M	21 € /
	20 M	36.75 € / mois
	40M	52.50 € / mois
	80 M	84 € / mois
	100 M	99.75 € / mois
	200 M	141.75 € / mois
<b>Téléphonie fixe</b>	Création ou portabilité SDA (ligne directe)	2.10 €
	SDA	0.22 € / mois
	Consommation vers fixe métropole	0.0052 € / minute
	Consommation vers GSM métropole	0.020 € / minute
	Maintenance jusqu'à 10 postes	10.50 € / mois
<b>Utilisation des salles en cas de dépassement du forfait mensuel (50% du prix public)</b>	Salles 16 et 20 places	7 €/h, 21 €/demi-j, 37.50 €/j
	Salle 30 places	9 €/h, 32 €/demi-j, 59 €/j
	Salle de réception 80 m <sup>2</sup>	62.50 €
	Salle de réception 80 m <sup>2</sup> + cuisine	146 €
	Auditorium	62.50 € / demi-j, 105 € / j
<b>Autres prestations</b>	Fournitures de bureau (Liste disponible à l'accueil)	Cout réel du marché + 5% de frais de gestion

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de localiser Cap@cités au rez-de-chaussée de l'espace Aliénor au 255 rue Martha Desrumaux 24000 Périgueux à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 ;
- Valide les critères de sélection des candidats à l'entrée de la pépinière ;
- Décide de l'application des nouveaux tarifs tels que décrits précédemment, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2023 ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents liés à ce service.

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 07/07/2023	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 07/07/2023	Périgueux, le 07/07/2023
	Le Président, Jacques AUZOU